

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 17/086/2008 – ÉFAI
24 juin 2008

Informations complémentaires sur l'AU 155/08 (ASA 17/081/2008, 4 juin 2008) – Détention au secret / Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements

CHINE Jaranbayar Soyolt (h), 48 ans, citoyen mongol

Jaranbayar Soyolt, défenseur des droits humains des Mongols, a été libéré par les autorités chinoises le 16 juin et est rentré chez lui à Oulan-Bator, la capitale de la Mongolie, le 18 juin. Il avait été arrêté par des agents des services de l'immigration le 6 janvier à l'aéroport international de Pékin, où il était resté détenu pendant deux jours avant d'être transféré dans un centre de détention en Mongolie intérieure. Il a été interrogé par les autorités chinoises au sujet de sa participation présumée à des « activités à l'étranger nuisant à la sécurité de la Chine ». Il n'a été ni torturé, ni maltraité pendant sa détention.

Jaranbayar Soyolt est un défenseur des droits humains, membre fondateur de plusieurs groupes de dissidents exilés en Mongolie. À l'origine citoyen chinois de la région autonome de la Mongolie intérieure, il a quitté la Chine légalement pour s'installer en Mongolie en 1991 et a acquis la citoyenneté mongole en 1997. Les autorités chinoises l'ont qualifié de séparatiste mongol et prétendent qu'il complotait de renverser le parti communiste actuellement au pouvoir en Chine.

Jaranbayar Soyolt se joint à Amnesty International pour remercier tous ceux qui ont envoyé des appels en sa faveur. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.